

au Gymnase du Luc en Provence (voir plan ci-joint)

Samedi 16 et Dimanche 17 Février 2019

Qualificatif pour le Championnat de France

	1^{er} départ Samedi Après-midi	2^{ème} départ Dimanche matin	3^{ème} départ Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	13h30	08h00	13h30
Contrôle du matériel	13h45	08h15	13h45
2 volées d'essai	14h30	9h00	14h30
Fin du tir vers	17h30	12h00	17h30

Arbitrage sous la responsabilité de: Mme Francine METREAU

Proclamation des résultats et Récompenses : vers 18h00 suivie du verre de l'amitié.

Arcs à poulies	Cadets - Juniors - Seniors – 1 à 3	Trispot vertical de 40
Arcs Classiques	Cadets - Juniors – Seniors – 1 à 3	Trispot vertical de 40
	Benjamins et Minimes	Trispot vertical de 60
	Poussins*	Blason de 80
Arcs nus	Cadets Hommes et Femmes	Blason de 60
	Scratch Hommes et Femmes Juniors – Séniors – 1 à 3	Blason de 40

* les poussins doivent tirer une puissance marquée sur les branches inférieure ou égale à 18 livres (RG)

**** Tir Poussin le Samedi apm uniquement**

***** Trispot ou blason de 40 ou 60 sur demande à l'inscription (arcs classiques et arcs nus)**

Limite des puissances des arcs à poulies : 60 Livres

Participation > 1 Tir : Adultes : 10 € - Jeunes et Juniors : 8 €
> 2 Tirs : Adultes : 18 € - Jeunes et juniors : 14 €
> 3 Tirs : Adultes : 24€ - Jeunes et juniors : 18 €

Les archers doivent être titulaire d'une licence ouverte à la compétition en cours de validité.

Inscriptions : par Email au plus tard le 11 février 2019 à minuit sur : arcsfaron@yahoo.fr
Confirmation d'inscription par retour de mail

Tenue : Tenue sportive décente selon réglementation FFTA
Contact : Catherine CARCENAC-ROGER : 06.62.45.82.15
Marc PREUDHOMME : 06.62.90.33.30

Boissons et sandwiches seront à votre disposition.



Gymnase